

Rapport sur les États financiers 2025

C'est avec plaisir que je vous présente, à titre de Maire et, tel qu'exigé par la Loi, mon rapport sur les états financiers audités de la Municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025.

Rapport déposé par le maire lors de la séance du 8 septembre portant sur le rapport financier de la Municipalité de L'Ange-Gardien pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025

États financiers et rapports de l'auditeur

Le rapport financier 2025, préparé par la direction générale a été audité par la firme Mazars.

Je suis heureux de souligner que les rapports de l'auditeur externe sur les états financiers et sur le taux global de taxation réel ne comportent aucune réserve. Ils confirment que nos états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que les résultats de ses activités, la variation de ses actifs financiers nets et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Situation financière

Au 31 décembre 2025, la situation financière de la municipalité demeure très enviable.

Les excédents accumulés totalisent 22 206 680 \$, composés de :

- 5 683 874 \$ en actifs financiers;
- 35 969 707 \$ en actifs non financiers, principalement des immobilisations;
- 19 446 901 \$ en passifs, dont la majeure partie représente la dette à long terme.

État des résultats

Pour l'année 2025, la municipalité enregistre :

- un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 997 727 \$;
- un déficit d'investissement à des fins fiscales de 2 843 804 \$.

En ce qui concerne les investissements, ce déficit à des fins fiscales reflète principalement le décalage entre le financement reçu et les dépenses engagées. Il ne s'agit donc pas d'un déficit réel, mais plutôt d'un effet lié au calendrier de réalisation et de financement des projets.

L'excédent de fonctionnement s'explique principalement par :

- L'augmentation des transactions immobilières et des droits de mutation découlant des ventes de propriétés
- La transition vers Éco Entreprises Québec (ÉEQ) pour la gestion de la compensation liée à la collecte sélective, qui a entraîné une modification dans le traitement de cette compensation aux états financiers et qui a eu une incidence favorable sur les résultats de l'exercice 2025.

En 2025, 71 % des revenus totaux provenaient des différentes taxes foncières, taxes directes et tarifications, pour un montant de 10 498 835 \$.

Du côté des dépenses de fonctionnement, la plus grande part, soit 34 %, a été consacrée à la voirie, suivie de la sécurité publique avec 20 %.

En 2025, les investissements réalisés par la Municipalité totalisent 5 390 564 \$. Parmi les principaux projets et acquisitions, mentionnons l'amélioration des chemins municipaux, l'achat d'un tracteur multifonctionnel destiné notamment au fauchage et à l'émondage, le remplacement d'un camion 10 roues ainsi que le lancement des travaux de construction du pavillon Desjardins au Parc régional de Champboisé.

Ces projets représentent plus de 85 % de l'ensemble des investissements réalisés en 2025.

Dette à long terme

Au 31 décembre 2025, la dette à long terme s'élève à 13 255 000 \$.

Il est important de noter qu'une part importante de ces emprunts, soit 33 %, est remboursée au moyen de taxes spéciales d'amélioration locale, principalement à la suite de projets de pavage dans différents quartiers. De plus, la municipalité doit recevoir des subventions totalisant 44 335 \$ du gouvernement du Québec afin de couvrir une partie de ces emprunts.

Immobilisations

Les immobilisations de la municipalité totalisent 35 524 298 \$, dont 62 % sont constituées d'infrastructures routières. Les bâtiments municipaux représentent pour leur part une valeur nette de 2 882 889 \$.

Conclusion

L'année 2025 s'est conclue avec des résultats financiers positifs qui témoignent d'une gestion saine et responsable des finances de la Municipalité.

Je tiens à remercier mes collègues du Conseil pour leur collaboration, ainsi que l'ensemble du personnel municipal pour leur travail rigoureux et leur engagement au quotidien.

Grâce à cet engagement collectif, nous pouvons continuer à offrir aux citoyens des services de qualité tout en maintenant une situation financière saine et enviable.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre confiance et je vous souhaite une agréable fin de saison estivale.

Marc Louis-Seize

Maire de la municipalité de L'Ange-Gardien